

## Conditions générales de vente

### RESERVATION D'UN CHALET OU D'UNE ROULOTTE.

#### 1°/ Réservation :

Votre option posée est valable 7 jours et le versement d'un acompte de 30% sera demandé pour la prise en compte de votre réservation.

Les séjours en chalet ou roulotte seront soldés le jour de votre arrivée.

Les réservations pour les locatifs de 7 jours minimum seront demandées en haute saison, et 2 à 3 jours certains longs week-ends, selon les dates précisées sur notre site internet.

Au titre de l'acompte, comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : Chèque bancaire, Chèque vacance, espèces, virement, ou en ligne.

RIB

RAISON SOCIALE : SARL MILIO

IBAN : FR76 3000 4002 0900 0101 2151 179

BIC : BNPAFRPPXXX

Le Domaine du Scorff se réserve le droit de vous attribuer sans préavis un autre locatif que celui réservé, à conditions équivalentes ou supérieures.

#### 2°/ Dépôt de garantie :

Lors de la location d'un chalet ou d'une roulotte, une caution de 390€ (300€ + 90€ pour le ménage) par chèque ou espèces vous sera demandée à votre arrivée, elle vous sera remise le jour de votre départ.

#### 3°/ Annulation du séjour :

Toute annulation de séjour doit-être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception.

Moins de 30 jours avant votre arrivée le montant de l'acompte reste acquis au Domaine du Scorff.

Si le Domaine du Scorff est amené à annuler ses prestations de location, toute personne ayant reçu sa confirmation de séjour, sera avertie par lettre recommandée, puis remboursée intégralement.

#### 4°/ Retards et interruptions de séjour

Le locataire doit se présenter le jour précisé dans le créneau horaire mentionné sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire. En l'absence de message du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible dès le lendemain de la date d'arrivée prévue sur le contrat. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'un départ anticipé.

#### 5°/ Assurance / Responsabilité :

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Merci de vous munir de votre attestation de responsabilité civile pendant votre séjour

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol et détériorations des objets personnels sur le domaine.

#### **6°/ Animaux :**

Seuls les chiens et chats vaccinés sont acceptés dans les locatifs sous votre responsabilité dans les conditions suivantes :

Le carnet de santé doit être en votre possession pendant votre séjour

Ils doivent être tenus en laisse lors de vos déplacements sur le domaine.

Les « besoins » doivent être faits à l'extérieur du domaine, ce qui n'exclut pas de les collecter pour préserver l'environnement.

Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nd</sup> catégorie ne sont pas acceptés.

#### **7°/ Mineur :**

Dans le cas d'une location par une personne de moins de 18 ans, celle-ci devra être accompagnée d'une personne majeure à son arrivée et le jour de son départ. Une autorisation parentale signée sera exigée à la réservation.

#### **8°/ État des lieux / Nettoyage :**

Un état des lieux est effectué avant votre arrivée, vous devrez nous signaler toute éventuelle anomalie dans les 2h suivant votre arrivée. Un nouvel état des lieux sera effectué en votre présence le jour de votre sortie.

Le nettoyage du locatif est à la charge du locataire. En fin de séjour, le locatif doit-être restitué en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Si celui-ci n'est pas propre la caution de 90€ sera encaissée. En cas de détérioration ou d'ustensiles manquants ils seront remplacés au frais du locataire.

#### **9°/ Détail des locations :**

La réservation d'un chalet ou d'une roulotte comprend :

- La location du modèle choisi, adapté au nombre de personnes prévues sur le contrat de location. Le Domaine du Scorff se réserve le droit de vous attribuer sans préavis un autre locatif que celui réservé, à conditions équivalentes ou supérieures.
- Le stationnement d'un seul véhicule proche du locatif. Les véhicules supplémentaires (3€/véhicule) seront stationnés sur le parking.
- Vous trouverez à l'intérieur des locatifs : la vaisselle, plaques de cuisson, réfrigérateur, télévision (25€/semaine ou 4€/jour - uniquement en chalet), micro-ondes, cafetière électrique, bouilloire, grille-pain...
- Vous devrez prévoir vos draps, taies d'oreillers, serviettes de toilette et tapis de douche (location possible sur place)
- Vous aurez accès aux équipements du domaine, aires de jeux, piscine (pendant la période d'ouverture du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre)
- Les arrivées se feront entre 16h et 20h et les départs entre 8h et 10h (ménage fait). Pour les départs avant 8h00, l'état des lieux sera effectué plus tard par le propriétaire, et les cautions vous seront renvoyées par voie postale si l'état des lieux est correct.
- Les locatifs sont exclusivement non-fumeur.

#### **10°/ Chauffage :**

Un forfait énergie de 5€ par jour vous sera facturé en supplément du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril.

#### **10°/ Camping-car :**

Nous mettons à disposition des emplacements nus, pouvant accueillir votre camping-car.

Le prix de l'emplacement est calculé selon le nombre de nuit d'occupation et le nombre de personnes présentes.

Les animaux, les véhicules supplémentaires, les services tels que le branchement électrique, l'aire de service (vidange et remplissage d'eau), font l'objet d'un coût supplémentaire.

La somme payée donne libre accès aux infrastructures du domaine, sanitaires, aires de jeux, piscine (pendant la période d'ouverture du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre).

L'installation d'une structure d'habitation supplémentaire sur l'emplacement est proscrite.

Les arrivées se feront entre 14h et 20h et les départs entre 8h et 12h

#### **11°/ Règlement intérieur :**

Tous les locataires se conforment aux dispositions du règlement intérieur du domaine, disponible sur notre site internet et affiché à l'entrée du domaine et au bureau d'accueil.